

Programme UNOV 2024

Nouveau
thème

Orthoptie et neuropsychologie : collaborer autour des troubles du neurodéveloppement

8-9 mars Valence
05-06 avril Vannes
07-08 juin Bordeaux
10-11 juin Guadeloupe
13-14 décembre Paris
Formateurs : S Blanc, A de Villèle et neuropsychologue

Dysfonctionnements visuels et aménagements scolaires

1^{er}-02 mars Paris
22-23 novembre Clermont
Ferrand
Formateurs : Françoise Godec et Anne Louvel Rozec

La vision au sein de l'équilibration : la juste place de l'orthoptiste

11-12 mars Nancy
27-28 mai Lille
09-10 septembre Lyon
Formateur : Noémi Breuil Garric

Nouveau
thème

Dépistage et correction des amétropies : les bases de la réfraction

15-16 mars Lille
29-30 novembre Metz
Formateur : Marion Cuvier

Paralysies oculomotrices et neuro-ophtalmologie

15-16 mars Paris
19-20 septembre Biarritz
Formateurs : Marion Torossian et neuro-ophtalmologiste

Vision fonctionnelle : du bilan à la rééducation

05-06 avril Avignon
27-28 septembre Caen
Formateurs : Françoise Godec et Anne Louvel Rozec

Orthoptie et orthophonie : regards croisés sur les troubles de la lecture

24-25 mai La Rochelle
14-15 octobre Lille
29-30 novembre Montpellier
Formateurs : F Baudevin, S Blanc et orthophoniste

Amblyopie : du dépistage à la rééducation

12-13 juin Guadeloupe
29-30 novembre Lyon
Formateur : Françoise Godec

Troubles neurovisuels acquis de l'adulte : quelle rééducation orthoptique ?

31 mai-1^{er} juin Lyon
29-30 novembre Strasbourg
Formateur : Diane Mathieu

Troubles graphiques de l'enfant : projet de rééducation orthoptique et pluridisciplinarité

07-08 juin Corse
20-21 septembre Angers

Formateurs : Anne Louvel Rozec et psychomotricien

Déficiences visuelles : évaluation et rééducation orthoptique de l'adulte malvoyant

20-21 juin Paris
13-14 décembre Nancy

Formateur : Marion Torossian

Difficultés visuo-spatiales chez l'enfant scolarisé

10-11 octobre La Rochelle

Formateur : Amélie de Villèle

Esophorie : influence de l'accommodation

11-12 octobre Poitiers

Formateur : Françoise Godec

Strabisme divergent intermittent : diagnostic orthoptique et projet de soins

11-12 octobre Rennes
15-16 novembre Valence

Formateur : Marion Torossian

Nouveau thème

Bien être de l'orthoptiste au travail : problématiques et solutions

09-10 décembre Brest

Formateur : Noémi Breuil Garric

Possibilité de formation sur mesure, devis sur demande : [Thèmes et lieux](#)

Informations et inscriptions : contact@unov.fr

Déclaration activité : 11 9409 52794
N° SIRET : 831 676 259 000 29
Code APE : 8559A
Maj 01.2024



Fiche d'inscription 2024

À renvoyer par mail à inscription@unov.fr

Libéral Salarié centre de santé Autre salarié (y compris hospitalier)

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Né(e) le :

Diplôme : Lieu Année : Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Portable :

Adresse e-mail :

N° ADELI ARS de votre lieu d'exercice :

Titre de la formation :

Dates de la formation : Lieu :

Besoins d'adaptation et accessibilité : Oui Non

Si oui, lesquels :

Modalités d'inscription DPC :

Toute inscription doit être accompagnée de 2 chèques :

- Frais de dossier : 20€
- Caution : 150 € qui vous sera renvoyée suite à la formation

Je certifie avoir fait mon inscription auprès de l'ANDPC sur le site www.agencedpc.fr

Modalités d'inscription individuelle/FIFPL :

Tarif des formations 2024

Durée du stage	Tarif
2 jours soit 14 heures	390€

Toute inscription doit être accompagnée de trois chèques : un encaissé pour valider l'inscription, un second encaissé au premier jour de la formation, ainsi que les frais de dossier :

Durée du stage	Frais de dossier	Chèque inscription	Chèque paiement formation
2 jours	20€	150€	240€

Modalités d'inscription pour les professionnels de santé salariés / Convention / OPCO :

Tarif des formations 2024

Durée du stage	Tarif
2 jours soit 14 heures	700€

L'employeur doit indiquer ses coordonnées en apposant son cachet sur ce document et l'envoyer à la trésorière.

A l'issue du stage, une facture du montant total et attestation de présence, leur seront adressées.

A RETOURNER à la trésorière : **UNOV – Françoise Godec**
1 impasse de litiry
29280 Locmaria Plouzane

- Fiche d'inscription remplie
- Contrat de formation joint signé
- Chèques, à l'ordre de l'UNOV

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement reçues sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Date :

Cachet du stagiaire et/ou de l'employeur

Signature :